



Numéro 51 - 5 janvier 2017

## CTL du 05/01/2017

### COMPTE- RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

En présence de M. MORICEAU, M. JOUVE, M. RAYMON, M. PAILLET, M. ORLIANGES, Mme GIGUET et Mme BONNET et avant que la séance ne s'ouvre,  
les représentants des personnels :

**CGT- Finances Publiques :** M. HINDERSCHID, M. WAY, Mme BESSON-BRILLANT,

**CGT-FO Finances Publiques :** M. MOISSINAC, Mme BOURGADE,

**SOLIDAIRES Finances Publiques:** M. LAROUSSINIE,

lisent la motion intersyndicale retranscrite ci-après, remettent la pétition signée par 190 agents du département et quittent la salle.

### MOTION INTERSYNDICALE

*Monsieur le Directeur,*

*vous convoquez ce jour un comité technique local dont le point principal est la situation des emplois. Doux euphémisme ! Car il s'agit en fait de suppressions d'emplois.*

*L'exercice consiste à désimplanter 6 emplois : 2A, 2 B, 2 C, quote-part départementale des 1.630 suppressions au plan national. Cela vient s'ajouter aux nombreuses suppressions déjà supportées les années précédentes. Elles se poursuivent dans le cadre dogmatique du pacte de responsabilité. La DGFIP représente 5,4 % des effectifs de la Fonction Publique d'Etat ; dans ce cadre, elle doit supporter 57,42 % des suppressions d'emplois.*

*La Direction Générale se félicite de ce volume réduit de suppressions d'emplois par rapport aux années précédentes. Mais cela résulte d'une manœuvre des plus malhonnêtes puisqu'elle intègre à ce chiffre les apprentis et les services civiques en les comptabilisant en Emplois Temps Plein Travaillé, faisant fi du Code du Travail qui stipule que ces emplois ne doivent pas être comptabilisés dans les effectifs des entreprises.*

*Cette malhonnêteté se double de cynisme lorsque les ministres annoncent un renfort de 500 emplois pour faire face aux charges supplémentaires liées à la mise en œuvre du prélèvement à la source (PAS). De renfort arriver, nous ne verrons point.*

*Le total réel des suppressions d'emplois serait plus proche de 2.330 (1.630 suppressions, 200 apprentis, 500 renforts).*

*De plus, il faut compter avec les 3.521 vacances d'emplois au plan national.*

*Dans le Cantal, comme ailleurs, la situation des effectifs est devenue intolérable. Conditions de vie au*

*travail, impossibilité d'exercer correctement les missions, difficultés pour obtenir une mutation, ..., la liste est longue de tout ce qui génère stress et mal-être parmi les personnels. Les conséquences sont aussi lourdes que nombreuses. Cela s'ajoute à un empilement de réformes en tout genre qui sont induites par les Lignes Directrices, autant de lignes destructrices de notre administration, ouvrant la voie à sa disparition.*

*C'est pour s'opposer à la mise en œuvre de ces contre-réformes que les personnels se sont massivement mis en grève le 15 novembre 2016. Ce serait une erreur que de minimiser cette action dans un climat de dialogue social dégradé, le tout sur fond d'attaques politiques contre les fonctionnaires relayées avec complaisance par les médias, ce qui, et c'est le comble, ne suscite pas de réaction du pouvoir en place.*

*C'est pour faire suite à cette mobilisation que les organisations syndicales FO, CGT et Solidaires ont diffusé une pétition réclamant les moyens et les emplois nécessaires à l'accomplissement de nos missions.*

*Nous vous remettons ce jour ladite pétition signée par 190 collègues.*

*Aussi, nous n'avons rien d'autre à vous dire que ce que nous vous répétons à chaque occasion :*

- les suppressions de postes rendent insupportables les conditions de vie au travail*
- les restructurations et les réorganisations ne font qu'accroître les difficultés et le mal-être des agents*
- les difficultés à l'accueil prouvent que l'usager, lui aussi, ne se retrouve pas dans cette administration de l'internet et de la dématérialisation imposés*

*C'est pourquoi les représentants du personnel FO, CGT et Solidaires que nous sommes, quittons la salle.*

M. MORICEAU constate que la séance ne se tient pas. Malgré tout, il souhaite présenter ses vœux aux représentants des organisations syndicales, précise qu'il avait fait remonter à la Direction Générale la pétition intersyndicale dès sa diffusion et indique qu'il fera de même pour la motion lue ce jour, accompagnée de la pétition signée par près de 80 % des agents du département.

Pour mémoire ce tableau retrace les suppressions nettes d'emplois des deux ex-filières depuis 2003.

<b>SUPPRESSIONS NETTES D'EMPLOIS DANS LE CANTAL</b>				
<b>ANNEE</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>NOMBRE DE POSTES SUPPRIMES</b>
2003	-1		-8	-9
2004	+1	-1	-7	-7
2005			-7	-7
2006			-6	-6
2007		+2	-11	-9
2008			-6	-6
2009		-4	-3	-7
2010	-1	-4	-3	-8
2011			-9	-9
2012	+2	+2	-8	-4
2013	-1	+1	-3	-3
2014	-2		-5	-7
2015	-3	-1	-2	-6
2016	-2	-2	-1	-5
2017	-2	-2	-2	-6
<b>TOTAUX</b>	<b>-9</b>	<b>-9</b>	<b>-81</b>	<b>-99</b>

Ces suppressions d'emplois ont entraîné des transformations structurelles, fermetures de trésoreries, départementalisation de services et la fusion.

Qui pourrait ne pas croire « ... **que ce ne sont pas les réformes de structures qui justifient les suppressions de postes, mais l'inverse.** » (Alain FONT, délégué inter-régional, le 03 avril 2003).